

**Couverture**

Dessin, P. Schäfer, 1998

**Graphisme**

Etienne & Etienne

**Impression**

SRO Kundig, Genève  
Sur papier recyclé

**Edition**

Fondation genevoise pour  
le dépistage du cancer du sein  
Bd de la Cluse 43  
1205 Genève  
Tél. +41 (0)22 320 28 28  
Fax +41 (0)22 320 28 30  
[www.fgdcs.ch](http://www.fgdcs.ch)

Octobre 2005

<b>Mot des coprésidentes</b>	<b>4-5</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Malgré tout : 2004, une année de progrès pour la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein</b>	<b>7</b>
La participation	7
Taux de rappel	7
Les diagnostics de cancer	8
Les conclusions sur ces chiffres	9
<b>le Conseil de fondation</b>	<b>10</b>
<b>Le Centre de dépistage</b>	<b>11</b>
Le personnel du Centre du dépistage	11
Le programme de dépistage	11
Invitations et courriers aux femmes	11
Le centre de coordination, relais de l'information	12
Médecins radiologues réalisant les mammographies de dépistage et normes de qualité du programme de dépistage	12
Médecins experts 2 <sup>èmes</sup> et 3 <sup>èmes</sup> lecteurs	12
Groupe de travail des experts en mammographie	13
La facturation des mammographies et les relations avec les assurances-maladie	13
<b>La coordination intercantonale</b>	<b>15</b>
Le comité de pilotage intercantonal	15
Le comité informatique	15
Le comité information	15
<b>Octobre, mois du cancer du sein</b>	<b>16</b>
<b>La formation</b>	<b>17</b>
Technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM)	17
Infirmier-ère-s et sages-femmes	17
Pharmacien-ne-s	17
Personnel des Centres d'action sociale et de santé (CASS) du canton de Genève	18
<b>Conclusion et perspectives</b>	<b>19</b>
<b>Rapport de gestion</b>	<b>27</b>
<b>Comptes 2004</b>	<b>34</b>

TABLE DES MATIÈRES



Le cancer du sein est un problème de santé majeur chez la femme et la promotion du dépistage de cette maladie est une cause à défendre chaque jour et auprès de toutes les couches sociales de la population. Un programme de santé publique, mis sur pied à Genève en 1998, permet à toutes les femmes dès 50 ans, domiciliées sur le canton, de bénéficier d'une mammographie de dépistage entièrement prise en charge.

L'année 2004 est réjouissante, car elle démontre une nette augmentation de la participation des femmes au programme de dépistage du cancer du sein. Le nombre de mammographies de dépistage a augmenté de 25% par rapport à l'année précédente pour atteindre un taux de participation de 25%.

Comme nous l'avions annoncé en 2003, quatre nouveaux membres sont entrés au Conseil de fondation, afin de mieux répondre aux attentes des femmes, premières concernées, et aux différents partenaires du dépistage : une coprésidente venue seconder la présidence ; une représentante des femmes genevoises ; un représentant des médecins gynécologues et une représentante des médecins radiologues du canton.

Pour cette année 2004, plusieurs difficultés sont apparues dans l'établissement de la facturation des mammographies de dépistage et dans les relations avec les assurances-maladie. C'est dans la résolution de ces problèmes que la Fondation a dû spécialement consacrer son énergie. En effet, avec l'entrée en vigueur du Tarmed au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les assureurs ont dénoncé pour la fin de l'année 2004, en raison d'un désaccord tarifaire, la Convention tripartite (signée le 24.02.2003) qui les liaient avec l'Association des médecins du canton de Genève et la Fondation.

Pour rappel, dans le cadre de la Convention, le prix de la mammographie de dépistage se monte à Fr. 200.-, alors que le tarif Tarmed fixe ce prix à environ Fr. 140.-.

Des négociations ont été entreprises par la Fondation pour l'établissement d'un nouveau tarif pour 2005. Néanmoins aucun accord n'a pu être trouvé entre les médecins radiologues et assureurs.



Marie-Françoise  
de Tassigny



Ariane  
Wisard-Blum

Deux problèmes majeurs sont également apparus :

1. Un certain nombre d'assureurs (groupe Cosama) prétendent avoir dénoncé la Convention 2003 pour le 1er juillet 2004, alors qu'aucun courrier dans ce sens n'a jamais été reçu par les parties concernées (Fondation et Association des médecins du canton), ni par les autorités cantonales. Ces assureurs ont suspendu le remboursement des mammographies de dépistage dès cette date. Cette décision est contestée par la Fondation, qui a entrepris une action en justice.
2. La Fondation a dû suspendre l'envoi des courriers d'invitation aux femmes dès le mois de décembre 2004 jusqu'à ce qu'une solution puisse être trouvée ou de nouvelles négociations entreprises.

Par ailleurs, la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein reste confiante, notamment en constatant une collaboration romande toujours plus importante entre les quatre cantons (Vaud, Valais, Fribourg et Genève), auxquels viendra bientôt se joindre le canton du Jura, qui ont instauré un programme de dépistage.

Cette année, la Fondation, en partenariat avec la Ligue genevoise contre le cancer, a été le pilote dans la coordination des actions du mois d'octobre, décrété au niveau international «Mois du cancer du sein». Nous profitons de remercier les nombreux bénévoles, collaborateurs et les diverses associations qui ont participé à l'organisation et à la bonne marche de ce mois.

Nous tenons également à remercier les autorités cantonales pour leur soutien constant à ce programme de santé publique.

Malgré les aléas rencontrés, la Fondation et ses membres sont persuadés de la valeur du dépistage du cancer du sein et mettront tout en œuvre pour convaincre les différents partenaires de la nécessité de sa poursuite. ■

Marie-Françoise de Tassigny

Ariane Wisard-Blum

MOT DES COPRÉSIDENTES



## INTRODUCTION

Le cancer du sein, qui reste à ce jour le cancer le plus fréquent de la femme dans les pays développés, représente un réel problème de santé publique. A Genève, comme dans les autres grands centres urbanisés d'Europe occidentale, 1 femme sur 8 en sera atteinte au cours de sa vie. En Suisse chaque année, 4500 nouveaux cas sont diagnostiqués et plus de 1300 femmes décèdent d'un cancer du sein.

On sait que le taux de survie de cette affection est directement lié au stade de l'évolution de la maladie au moment du diagnostic. Si ce dernier est fait de façon précoce, le taux de survie à 5 ans varie entre 97 et 91% ; ainsi, les femmes diagnostiquées à un stade précoce ont plus de 90% de chance de guérir de leur maladie. Par contre, lorsque le diagnostic est plus tardif, à un stade où le cancer se manifeste en général par la présence d'une anomalie visible ou est palpable au niveau du sein, le taux de survie à 5 ans n'est plus que de 51%.

En l'absence de prévention primaire, la meilleure manière de détecter un cancer du sein à un stade précoce dans la population, est indubitablement la mammographie de dépistage. Cet examen permet en effet de diagnostiquer des tumeurs de moins de 1 cm, avant qu'elles ne deviennent palpable par la femme ou son médecin. Les études scientifiques ont montré que la mammographie de dépistage est particulièrement efficace à partir de l'âge de 50 ans, à la condition que cet examen soit fait régulièrement tous les 2 ans.

La baisse de la mortalité objectivée par les études scientifiques à justifié l'introduction du dépistage du cancer du sein dans bons nombres de pays européens. A Genève, la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein a été créée par l'Etat, en

collaboration avec le secteur privé, afin de mettre en place un programme systématique de dépistage précoce du cancer du sein pour toutes les femmes domiciliées dans le canton, assurées et âgées de 50 ans ou plus.

Ce programme est fonctionnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et répond aux normes édictées par le Conseil fédéral dans son ordonnance du 4 juillet 1997, sur les prestations de la LAMal. Depuis 2001, la mammographie dans le cadre du programme est entièrement prise en charge et ne coûte rien aux femmes qui la pratiquent : en effet les assurances remboursent l'examen à 90% hors franchise et la Ligue genevoise contre le cancer prend à sa charge les 10% restants. L'introduction de la «gratuité» est un grand pas vers l'accessibilité au dépistage pour les femmes en situation économique difficile et symbolise l'implication de toutes les forces pour un programme de santé publique.

Toutefois durant le deuxième trimestre 2004, le programme est confronté à de grosses difficultés occasionnées par le refus de certaines assurances de reconnaître, pour l'année en cours, la Convention tripartite reconduite par l'Etat et de rembourser les mammographies au tarif fixé. L'incapacité pour la Fondation de certifier le recouvrement des factures auprès des radiologues provoque, dès le mois de novembre, l'arrêt des convocations dans l'attente d'une décision du Tribunal. ■

Les informations transmises sur l'activité de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein sont données ici avec toutes les réserves de rigueur. En effet, ces chiffres devant encore être validés par l'évaluation du programme.

### La participation

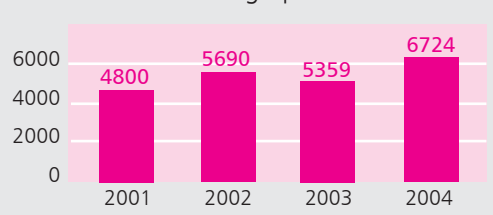
Selon l'Ordonnance fédérale du 23.06.1999 et selon les dispositions de la LAMal, la population cible des ayants droit à cette prestation, reste les femmes âgées de 50 ans et plus, sans limite d'âge.

Le nombre de mammographies de dépistage, effectuées par les femmes suite aux lettres d'invitation et de rappels émises par la Fondation, a augmenté de façon très significative. 6724 mammographies de dépistage ont été enregistrées au cours de l'année 2004 alors que 5359 mammographies étaient recensées en 2003. Cela représente une augmentation de 25,5% de l'activité.

Cette augmentation est plus marquée pour les femmes âgées de 50 et 51 ans, soit pour les genevoises qui reçoivent pour la 1<sup>ère</sup> fois une invitation pour une mammographie gratuite de dépistage. Cette progression du taux de participation à ce programme de santé publique est une reconnaissance du travail de la Fondation et un encouragement pour les années à venir.

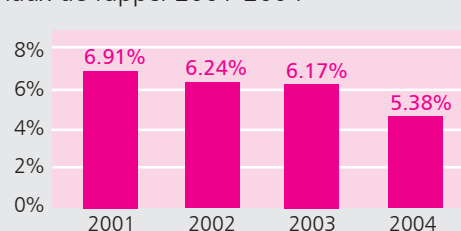
Sur 7471 lectures de mammographies, 747 ont fait l'objet d'une divergence d'avis. Ces 747 mammographies ont alors été soumises à une 3<sup>ème</sup> lecture.

Nombre de mammographie 2001-2004



### Taux de rappel

Taux de rappel 2001-2004



A Genève en 2004, le taux de rappel s'est élevé à 5,38%. Ce taux représente le nombre de mammographies qui après une 2<sup>ème</sup>, voire une 3<sup>ème</sup> lecture a nécessité une demande d'examen complémentaires pour permettre d'infirmier ou d'affirmer les suspicions mises en évidence par les différentes lectures. Ce taux de rappel était de 6,17% en 2003. Le taux 2004, est tout à fait conforme aux normes édictées par les autorités de l'Union Européenne concernant les programmes de dépistage et les critères de qualité émis.

Sur les 360 femmes auxquelles nous avons demandé de faire des examens complémentaires en raison de certaines suspicions, la grande majorité a pu être rassurée par un diagnostic négatif ou une lésion tout à fait bénigne, comme un petit kyste, par exemple.

**MALGRÉ TOUT : 2004, UNE ANNÉE DE PROGRÈS**

MALGRÉ TOUT: 2004, UNE ANNÉE DE PROGRÈS

## Les diagnostics de cancer

La mammographie de dépistage dans le cadre du programme a permis de diagnostiquer un cancer du sein chez 41 femmes.

La répartition de ces 41 cas de cancer du sein a été la suivante :

carcinome canalaire in situ : 12.2%	5				
carcinome non spécifié : 2.4%	1				
cytosarcome phyllode : 2.4%	1				
carcinome mucineux : 2.4%	1				
carcinome lobulaire invasif : 12.2%	5				
carcinome tubulaire invasif : 9.8%	4				
carcinome canalaire invasif : 66.0%	27				

dont 2 avec micro-invasions et nécrose et 2 autres associés à des carcinomes canauxiaux invasifs.

Le total est supérieur à 100%, car dans certains cas il y a eu détection de cancers multiples.

Les signes d'appel radiologiques pour ces 41 cas de cancers détectés suite à une mammographie de dépistage ont été les suivants :

rupture d'architecture/surdensité : 18.0%	7				
opacité stellaire : 46.0%	18				
microcalcifications indéterminées ou suspectes : 27.0%	11				
opacité circonscrite irrégulière : 7.0%	3				
opacité circonscrite régulière : 15.0%	6				

Ici aussi, le total est supérieur à 100%, car dans certains cas il y a eu plus d'un signe radiologique d'appel.

La moyenne d'âge des 41 femmes chez lesquelles un cancer a été détecté est de 62,6 ans. La plus jeune avait 50 ans et la plus âgée 76.

Il est également intéressant de noter que parmi ces 41 cas de cancer du sein détectés par le programme genevois de dépistage en 2004, 9 d'entre elles, effectuaient cette mammographie de dépistage pour la première fois. L'âge moyen de ces 9 femmes est de 59,4 ans. La plus jeune avait 50 ans et la plus âgée 76.

Pour les 32 autres femmes qui avaient auparavant déjà effectué une ou plusieurs mammographies, le laps de temps écoulé entre la mammographie de dépistage de l'année 2004 et la précédente était en moyenne de 32,6 mois (avec des extrêmes de 12 et 146 mois), alors qu'il est recommandé d'effectuer une mammographie de dépistage tous les 2 ans après l'âge de 50 ans.

Nous avons aussi noté qu'au moment de la mammographie, une seule de ces femmes s'est plainte de douleurs au sein du même côté que celui où a été diagnostiqué le cancer. Une seule femme a signalé la présence d'une «boule» également du côté du cancer détecté. Une autre de ces femmes a signalé des douleurs diffuses bilatérales.

Enfin, nous voulons signaler qu'en ce qui concerne ces 41 femmes, le temps écoulé entre la réalisation de la mammographie et l'envoi du courrier avec les résultats, a été de 7,3 jours en moyenne, (y compris les samedis, dimanches et jours fériés). Les dossiers ont séjourné au centre de dépistage 5,6 jours en moyenne (y compris les samedis, dimanches et jours fériés), période nécessaire à la réalisation de la 2<sup>ème</sup> lecture, voire de la 3<sup>ème</sup> lecture (16 cas) et de l'envoi du courrier d'information. Dans les cas où une 3<sup>ème</sup> lecture n'a pas été nécessaire, ces chiffres sont tombés respectivement à 5,6 et 4,1 jours.

Dans 7 cas sur 41, soit 17%, la mammographie de dépistage est arrivée au centre de dépistage avec un diagnostic négatif, sans suspicion de cancer du sein. Pour ces 7 cas, ce sont les résultats des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures qui ont permis cette détection précoce.

### Les conclusions sur ces chiffres

Les conclusions de ces données sont :

1. L'évolution du nombre de mammographies de dépistage effectuées au cours de cette année 2004 est en très nette augmentation par rapport à l'année précédente: +25%. Ceci peut être considéré comme le signe d'une bonne acceptation de ce programme de santé publique auprès des femmes genevoises concernées, mais aussi comme le résultat des activités de communication effectuées au cours des années précédentes.
2. Le programme de dépistage du cancer du sein a permis de mettre en évidence un nombre de cancers du sein en rapport avec ce qui pouvait être attendu selon les normes de qualité édictées par la Commission européenne, normes reprises par le Conseil fédéral. Pratiquement toutes les femmes étaient asymptomatiques au moment de la mammographie, c'est-à-dire qu'elles ne présentaient aucun signe clinique. Par conséquent, l'activité de dépistage est conforme aux buts assignés à la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein.
3. Parmi les femmes chez lesquelles un cancer du sein a été détecté en 2004, celles qui effectuent leur 1<sup>ère</sup> mammographie ont une moyenne d'âge bien supérieure à 50 ans. Pour celles qui ont déjà fait une mammographie, le délai entre les 2 contrôles est bien supérieur à 24 mois. La recommandation de débiter le dépistage dès 50 ans et de répéter l'examen tous les 2 ans n'est pas encore bien intégrée par l'ensemble de la population; le travail de communication et d'information de la Fondation doit donc encore être amélioré dans ce sens.

MALGRÉ TOUT: 2004, UNE ANNÉE DE PROGRÈS



**A**u cours de cette année, le Conseil de fondation s'est agrandi pour accueillir des représentants des différents partenaires genevois du dépistage du cancer du sein :

- **M<sup>me</sup> Ariane Wisard-Blum**, députée du Grand Conseil de la République et canton de Genève a rejoint le Conseil en vue d'assurer la présidence à la suite de M<sup>me</sup> Marie-Françoise de Tassigny. Cette dernière a accepté de poursuivre son mandat de présidence en coprésident avec M<sup>me</sup> Ariane Wisard-Blum, pour assurer à deux la complexité des problèmes de la Fondation (la tarification de la mammographie de dépistage).
- **M<sup>me</sup> Mireille Guinand Gafner** a été choisie pour représenter les femmes genevoises au sein du Conseil en raison de son intérêt et de son dévouement pour cette cause, mais également pour son expérience au sein d'autres associations, parmi lesquelles la Fédération romande des consommateurs.
- Le **D<sup>r</sup> Yves Wespi** représente les médecins gynécologues du canton. Son implication dans le groupe spécialisé SONGe (Séno-oncologie genevoise) en fait un partenaire tout à fait approprié.
- Le **D<sup>r</sup> Barbara Stryjenski** a rejoint le Conseil pour représenter les médecins radiologues du canton. Malheureusement, pour des raisons personnelles et professionnelles, M<sup>me</sup> Stryjenski a rapidement démissionné du Conseil. Ce siège, dévolu au représentant des médecins radiologues est resté vacant durant le reste de l'année 2004.

La composition du Conseil a donc été la suivante au cours de cette année :

- Coprésidente** **Ariane Wisard-Blum**, députée au Grand Conseil de la République et canton de Genève.
- Coprésidente et présidente d'honneur** **Marie-Françoise d'Anglemont de Tassigny**, cheffe de service à la Délégation à la petite enfance, Ville de Genève, et députée au Grand Conseil de la République et canton de Genève, représentante de l'Etat.
- Vice-président** **D<sup>r</sup> Jurg Schmid de Grunecq**, médecin chirurgien, membre du Comité de la Ligue genevoise contre le cancer.
- Secrétaire** **D<sup>r</sup> Claude-François Robert**, directeur adjoint à la Direction générale de la santé, département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève, représentant de l'Etat.
- Membres** **D<sup>r</sup> Pierre Schäfer**, médecin adjoint à l'Unité de sénologie, clinique de gynécologie et d'obstétrique des Hôpitaux universitaires de Genève, représentant des HUG.
- D<sup>r</sup> Vanessa Cerny-Ezri**, médecin radiologue FMH, représentante de l'Association des médecins du canton de Genève.
- Mireille Guinand-Gafner**, représentante des femmes genevoises.
- D<sup>r</sup> Yves Wespi**, médecin gynécologue FMH, représentant des médecins gynécologues genevois.

Le Conseil de fondation s'est réuni à 13 reprises, en séance ordinaire ou extraordinaire, tout au long de l'année pour discuter et résoudre les différents problèmes auxquels la Fondation a dû faire face. ■

### Le personnel du Centre du dépistage

L'équipe du Centre de dépistage s'est un peu modifiée au cours de cette année. Une de nos secrétaires a cessé de travailler pour des raisons de santé. Deux nouvelles personnes sont venues étoffer le pool pour répondre aux besoins de l'augmentation de la charge de travail tant dans les domaines administratif et comptable, que dans le domaine médical.

Un grave accident au cours de l'été nous a privé de notre médecin radiologue pour le reste de l'année et des problèmes de santé du médecin directeur médical l'ont obligé à réduire son activité de façon très significative dès le mois de mai 2004, variant de 40 à 100% de taux d'absence.

Au cours de l'année 2004, la Fondation a pu encore bénéficier de l'aide temporaire de civilistes, jeunes gens ayant choisi de faire un service civil en lieu et place de leur service militaire. Ces aides d'appoint ont été appréciées et sont un apport intéressant pour le Centre de dépistage.

### Le programme de dépistage

En 2004, aucun changement dans le programme de dépistage n'est à noter. Il est conforme aux arrêtés fédéraux et aux souhaits des autorités cantonales. Il donne à toutes les femmes domiciliées dans le canton de Genève, assurées et âgées de 50 ans et plus, la possibilité d'avoir une fois tous les 2 ans une mammographie de dépistage qui réponde aux normes de qualité les plus exigeantes.

### Invitations et courriers aux femmes

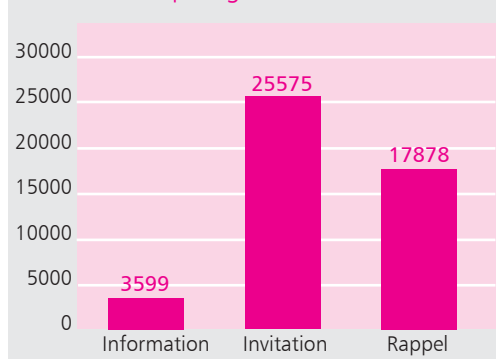
Le Centre de dépistage envoie des **invitations individualisées** tous les deux ans aux femmes du canton de 50 ans et plus. Ceci grâce à l'autorisation du Conseil d'Etat permettant l'utilisation d'un listing de la population cible du canton de Genève. Avant de recevoir leur première invitation, un courrier d'information est envoyé à chaque femme.

Le **courrier d'invitation** comprend un questionnaire médical que la femme doit remplir et qu'elle transmet à l'institut de radiologie lors de son rendez-vous pour effectuer la mammographie de dépistage. Ce questionnaire fait office de «bon» pour cet examen.

Un **courrier de rappel** est adressé aux femmes qui n'ont pas fait leur mammographie de dépistage dans les 3 mois qui suivent leur invitation et qui n'ont pas retourné le courrier pour nous informer qu'elles la feront ou qu'elles ne souhaitent pas se soumettre à un dépistage du cancer du sein.

Ainsi, au cours de l'année 2004, le Centre de dépistage a envoyé les courriers suivants :

Nombre de courriers envoyés par le Centre de dépistage



### Le centre de coordination, relais de l'information

Le centre de dépistage reste le point central pour la diffusion de l'information sur le dépistage du cancer du sein à Genève. Les demandes d'information se font surtout par téléphone et sont un bon reflet de la place de ce problème dans les médias.

D'autres appels reflètent les problèmes des femmes participantes au programme. En effet, certaines d'entre elles reçoivent des factures, car elles se sont laissées convaincre de faire une mammographie dans un cadre privé ou ont absolument voulu voir le médecin radiologue lors de leur examen. Ainsi, elles n'ont pas droit au remboursement hors franchise de la facture par leur caisse maladie, ni au remboursement de la quote-part personnelle comme cela est le cas lors de la mammographie de dépistage organisée.

### Médecins radiologues réalisant les mammographies de dépistage et normes de qualité du programme de dépistage

Pour être agréé par le Centre de dépistage, les médecins radiologues genevois doivent signer une charte par laquelle ils s'engagent à respecter notamment, les normes de qualité du programme de dépistage et les principes de fonctionnement de ce programme. C'est le cas, par exemple, de l'obligation de soumettre au Centre de dépistage toutes les mammographies de dépistage pour une 2<sup>ème</sup> lecture, voire une 3<sup>ème</sup> lecture, et donc de ne pas transmettre aux femmes leurs propres conclusions le jour de l'examen.

Tous les médecins radiologues signataires de cette charte figurent sur une liste transmise aux femmes avec l'invitation à effectuer une mammographie de dépistage, afin qu'elles puissent choisir le centre dans

lequel elles désirent se rendre en prenant elles-mêmes un rendez-vous. Fin 2004, 32 médecins radiologues 1<sup>ers</sup> lecteurs agréés figuraient sur la liste.

Outre les contrôles hebdomadaires et quotidiens effectués et documentés par le personnel des centres radiologiques permettant la réalisation de mammographies, des contrôles plus spécifiques et plus techniques doivent être faits chaque année par des organismes spécialisés et assermentés. Les résultats de ces contrôles effectués par des tiers nous sont transmis. Cette année, tous les centres et les instituts de radiologie du canton qui participent au dépistage organisé du cancer du sein nous ont fait parvenir leurs rapports dont les résultats répondent aux normes édictées à ce sujet par le Conseil fédéral.

Ceci nous permet, par exemple, de rassurer les participantes au programme en leur confirmant que les doses de rayonnement émises lors de la réalisation d'une mammographie de dépistage sont effectivement les doses minimales pour de tels examens et qu'elles sont parfaitement compatibles avec le maintien d'un bon état de santé.

### Médecins experts 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lecteurs

A Genève, notre équipe de médecins radiologues experts pour les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lectures s'est vu diminuée par le décès du D<sup>r</sup> H. Tinguely au cours de l'année 2003. Etant donné la nette croissance de notre activité – 25% de mammographies de dépistage supplémentaires en 2004 par rapport à 2003 – nous avons décidé, dès le début de l'année, d'entreprendre la sélection et la formation de 2 nouveaux experts pour renforcer notre équipe. Parmi les médecins radiologues genevois et 1<sup>ers</sup> lecteurs qui se sont portés volontaires pour intégrer notre équipe,

les D<sup>rs</sup> Karen Kinkel et Hayat Guinand-Mkinsi ont été choisies par leurs pairs. La formation a duré un peu plus de 6 mois durant lesquels ces médecins ont assisté aux séances de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures organisées par le Centre de dépistage. Au cours de la deuxième partie de l'année, ayant réussi les tests ad hoc, elles ont donc rejoint leurs collègues dans l'équipe des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lecteurs genevois.

#### Groupe de travail des experts en mammographie

Ce groupe a continué son travail au cours de cette année. Il s'est particulièrement concentré sur la formation des deux nouveaux médecins 2<sup>èmes</sup> lecteurs comme expliqué plus haut.

#### La facturation des mammographies et les relations avec les assurances-maladie

C'est dans ce domaine que la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein a rencontré ses plus gros problèmes au cours de l'année écoulée.

A Genève, une Convention tripartite a été signée le 24 février 2003 par

- les assurances-maladie, représentées par Santésuisse ;
- les médecins radiologues du canton de Genève, représentés par l'AMG (Association des médecins du canton de Genève) ;
- et la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein.

Cette convention n'a été dénoncée par aucune des parties prenantes suite à l'entrée en vigueur de Tarmed le 1er janvier 2004. Par contre, elle a été dénoncée pour le 31 décembre 2004 par Santésuisse, qui souhai-

te faire appliquer le tarif Tarmed, dès cette date, à Genève pour la mammographie de dépistage.

Ainsi, au début de l'année 2004, la mammographie de dépistage était facturée Fr. 200.-, prix conventionné, par les radiologues 1<sup>er</sup> lecteurs. Le principe du tiers soldant était également accepté. La Fondation transmettait les factures individuelles des mammographies de dépistage, directement aux assureurs. Les assureurs devaient verser le 90% de la facture totale et la Ligue genevoise contre le cancer Fr. 20.-. La Fondation prenait totalement en charge les coûts des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lectures et les frais de transmission des résultats aux femmes et à leurs médecins.

Grâce à ce système fondé sur le tiers soldant, les femmes genevoises, participant au programme de dépistage du cancer du sein, bénéficient d'un examen mammographique gratuit et ne devraient donc pas recevoir de facture.

Deux problèmes majeurs sont apparus au cours de l'année 2004 concernant les problèmes de tarification et de remboursement des mammographies de dépistage :

**1<sup>er</sup> problème :** le non respect par un grand nombre d'assureurs du principe préalablement accepté des flux financiers. En effet, certains assureurs ont fait des versements soit directement auprès des médecins radiologues, soit même auprès des femmes. Ceci a entraîné des complications majeures à la Fondation. Par ailleurs, les montants versés ne correspondaient souvent pas aux montants fixés par la Convention en vigueur. Les complications et le surcroît de travail occasionnés par ce non respect des procédures ont entraîné des désordres administratifs pour la Fondation.

LE CENTRE DE DÉPISTAGE

**2<sup>ème</sup> problème :** un certain nombre d'assureurs (le groupe Cosama) prétendent avoir dénoncé cette convention pour le 1<sup>er</sup> juillet 2004, mais aucun courrier dans ce sens n'a jamais été reçu ni par la Fondation, ni par les autorités cantonales, ni par l'Association des médecins du canton de Genève. Ces assureurs ont donc refusé le remboursement de toutes les factures de mammographie de dépistage depuis cette date. Ainsi, la plupart des 3600 mammographies de dépistage effectuées par des femmes assurées auprès de caisses maladie de ce groupe sont restées impayées, provoquant pour de nombreux radiologues des problèmes de trésorerie. Ce litige n'ayant pas trouvé de résolution au cours de l'année 2004, malgré des efforts énormes de médiation entrepris par la Fondation, on se dirige donc vers un règlement devant les autorités judiciaires. Cette attitude est d'autant plus regrettable qu'elle risque de mettre en péril le programme de santé publique du dépistage du cancer du sein dans le canton de Genève.

La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein déplore cette situation et ce conflit. Les premières victimes sont les femmes genevoises qui pourraient être privées de la possibilité de faire une mammographie de dépistage tous les 2 ans selon les termes des lois et arrêtés en vigueur. La Fondation genevoise pour le dépistage n'a aucune autorité tant sur les assureurs que sur les médecins et ne peut à elle seule résoudre ces différents problèmes, mais consacre toute son énergie pour amener les parties à un accord acceptable pour chacune d'elle.

La Fondation dispose toujours d'un fond limité et alloué par la Ligue genevoise contre le cancer permettant d'assurer le financement de mammographies de dépistage pour des femmes habitant à Genève en situation de précarité économique. Ces femmes sont orientées vers l'Hôpital cantonal de Genève (HUG), qui s'est engagé pour ces situations à fournir de façon gratuite les examens complémentaires éventuels, lorsque la mammographie de dépistage a été effectuée dans leur établissement. ■

**E**n 2004, en Suisse, seuls 4 cantons romands avaient un programme de dépistage du cancer du sein. Ce sont les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève. Le canton du Jura a pris la décision de suivre les 4 cantons romands déjà engagés et le démarrage de ce programme jurassien va débuter sous peu. La coordination romande est devenue une réalité depuis 2003, année au cours de laquelle la convention informatique a été signée pour le développement d'un logiciel commun à tous les programmes romands de dépistage.

Trois groupes de travail distincts ont fonctionné au cours de l'année pour l'avancement de la coordination romande dans le domaine du dépistage du cancer du sein :

### 1. Le comité de pilotage intercantonal

Le comité – dont le président a été nommé par la CRASS (Conférence romande des affaires sanitaires et sociales) en la personne du D<sup>r</sup> Jean-Luc Baierlé, médecin cantonal du Jura – s'est réuni de façon très régulière pour suivre l'avancement des projets en cours et prendre les décisions ad hoc. Ce fut le cas pour la nomination temporaire des responsables de la coordination, pour le suivi des travaux auprès de la société informatique mandatée pour le développement du logiciel intercantonal. Ces derniers doivent faire le relais pour s'assurer que les besoins spécifiques des divers cantons participants soient pris en compte.

### 2. Le comité informatique

Composé des directeurs des différents programmes cantonaux, le comité informatique a suivi de façon étroite ce projet informatique qui s'est avéré plus complexe que prévu et qui va donc entraîner un délai plus long pour sa réalisation. Le financement a en grande par-

tie été assuré par la générosité de la Loterie Romande, mais des coûts non négligeables restent à la charge des Centres de dépistage. Le canton de Genève sera parmi les derniers à être équipé de ce nouveau logiciel puisqu'il a été décidé de façon consensuelle de l'installer et de le tester en priorité dans les cantons qui n'ont pas de logiciel ou dont le logiciel est en situation critique, ce qui n'est pas le cas pour Genève. C'est pourquoi cette installation ne se fera pas avant l'année 2005 à Genève.

### 3. Le comité information

Il a en charge la réalisation de 2 nouvelles brochures communes pour tous les cantons.

*La première* est une information objective et relativement complète de tous les aspects du dépistage du cancer du sein. Cette brochure est en grande partie financée par la Ligue suisse contre le cancer et sera éditée par cette dernière. Elle sera traduite en allemand pour sa diffusion en Suisse alémanique. Les travaux ont bien avancé au cours de l'année 2004 et la sortie de cette brochure est prévue pour le début de l'année 2005.

*La deuxième* est le renouvellement de la brochure d'invitation envoyée par les programmes de dépistage à toutes les femmes lors de l'envoi les invitant à faire leur mammographie de dépistage. Sa réalisation a été décalée dans le temps pour qu'elle soit totalement en phase avec la brochure réalisée par la Ligue suisse contre le cancer et sortira également début de l'année 2005.

Le comité information, composé de représentants de tous les cantons romands, s'est donc régulièrement réuni avec les professionnels mandatés pour ces brochures afin d'y apporter leur participation et de contrôler l'avancement des travaux. ■

## OCTOBRE, MOIS DU CANCER DU SEIN

Cette année à nouveau, le mois d'octobre a été sur le plan international, décrété «mois du cancer du sein». La direction du département de l'action sociale et de la santé (DASS) a mandaté, cette année, la Ligue genevoise contre le cancer et la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein pour coordonner les activités dans le canton et cibler si possible l'information vers les femmes qui en ont le plus besoin, soit les femmes des classes sociales les moins favorisées du canton.

Un travail préparatoire sous l'égide de la Ligue genevoise et de la Fondation a donc été fait avec toutes les organisations genevoises souhaitant être actives dans le cadre de ce mois du cancer du sein à Genève comme l'AMG (Association des médecins du canton de Genève) plus particulièrement représentée par son groupe SONGe (Séno-oncologie genevoise), les HUG (Hôpitaux universitaires de Genève) et les infirmières des services de la Maternité et d'oncologie et bien entendu les associations comme Vivre comme avant ou la Fondation du Devenir.

Un programme officiel de toutes les manifestations a été édité, mais également affiché dans les Transports Publics Genevois, durant le mois qui a précédé le mois d'octobre. Une diapositive annonçant le mois du cancer du sein a paru dans les cinémas genevois à toutes les séances au cours de la quinzaine précédent le mois d'octobre. Ces activités ont été possibles grâce au soutien financier apporté par le département de l'action sociale et de la santé (DASS).

Enfin, une grande journée genevoise contre le cancer du sein a eu lieu le 30 octobre 2004 au centre commercial Planète Charmilles. Cette journée d'information sur le cancer du sein a été annoncée à l'avance par des affiches dans le centre commercial. Tous les commerçants du centre ont été informés personnellement de cette action et le personnel de ces commerces a porté le petit nœud rose de solidarité le 30 octobre. Un grand stand a été monté dans le centre et le bus de la Ligue suisse contre le cancer était présent sur l'esplanade devant le centre. La journée a été animée par toutes les associations mentionnées ci-dessus. Tous les bénévoles portaient un tee-shirt marqué du symbole du nœud rose. Une tombola gratuite, dotée de nombreux lots offerts par les commerçants de Genève augmentait l'attractivité du stand. Le public a montré un très grand intérêt, bien au-delà de ce que nous pensions susciter. Nous avons la certitude d'avoir pu informer de nombreuses femmes qui ne l'étaient pas, et ainsi toucher le public ciblé. Le tirage au sort des lots de la tombola par la présidente de la Ligue genevoise contre le cancer, M<sup>me</sup> Maillard-Struby, et par la coprésidente de la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein, M<sup>me</sup> Wisard-Blum, a clos la journée devant un public nombreux. ■



### Technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM)

La formation spécifique des TRM pour la réalisation des mammographies de dépistage selon les normes de qualité édictées par la Confédération est faite dans le cadre des cours PRATERA dispensés par l'Ecole cantonale vaudoise des TRM. Des sessions sont organisées chaque année et sont ouvertes à tous les candidats ayant validé au préalable leur formation complète de technicien/technicienne en radiologie médicale. Les médecins des différents centres de dépistage romands participent à cette formation.

Des «rencontres mammographiques» sont organisées à l'attention des techniciens et techniciennes en radiologie qui travaillent dans un centre ou un institut de radiologie participant à un des programmes romands de dépistage du cancer du sein. Ces rencontres font office de formation continue et ont lieu à Lausanne au moins deux fois par an. Lors de ces rencontres une petite session réunissant les participants par canton permet d'aborder les problèmes ou thèmes spécifiques.

### Infirmier-ère-s et sages-femmes

Les activités d'enseignement dans le cadre de l'Ecole du Bon Secours se sont poursuivies, comme les années précédentes, à l'intention d'une part des étudiants du 2<sup>ème</sup> cycle, et d'autre part des étudiants en formation post-diplôme.

### Pharmacien-ne-s

Les pharmaciens et leur personnel ont reçu l'an passé une formation spécifique dans les officines. Cet effort a permis de mieux intégrer la politique de santé publique auprès de la population qui s'adresse souvent à eux pour s'informer et s'orienter vers d'autres professionnels ou institutions de santé lors de problèmes médicaux spécifiques. Grâce à ces séances, le personnel de la plupart des pharmacies du canton peut conseiller de façon plus adéquate les femmes quant aux conditions du dépistage du cancer du sein à Genève.

LA FORMATION



**LA FORMATION****Personnel des Centres d'action sociale et de santé (CASS) du canton de Genève**

Toujours avec le souci de pouvoir informer les couches de population qui en ont le plus besoin, cette année, nos efforts se sont concentrés sur le personnel des CASS du canton. Tout comme les pharmaciens, ces personnes sont des professionnels qui apportent aide et soins à domicile. Il nous a paru important que ce personnel soit bien informé sur le programme de dépistage du cancer du sein de notre canton, pour ensuite pouvoir diffuser ce message aux personnes cibles, c'est à dire aux femmes de 50 ans et plus, qu'elles rencontrent dans le cadre de leur travail au quotidien. Cette initiative a été reconnue par la direction des CASS qui a intégré cet enseignement dans la formation continue du personnel de ses centres.

C'est ainsi que les 7 CASS suivants ont fait l'objet de formation :

- CASS de la Servette
- CASS de Saint-Jean (2 séances)
- CASS de Plainpalais
- CASS de Carouge
- CASS de Veyrier Salève
- CASS des Eaux-Vives
- CASS de Vézenaz.

Les autres CASS seront formés au cours de l'année 2005. Il semble que l'effet de levier obtenu par de telles formations de professionnelles soit important, c'est-à-dire le nombre de personnes qui sont sensibilisées au dépistage est ainsi bien plus important que le nombre de personnes ayant participé à la formation. Un bon nombre d'entre elles diffusent le message de façon adéquate tant dans leur cercle privé que lors de leurs contacts professionnels. ■

La très nette amélioration de la participation au dépistage du cancer du sein à Genève avec une augmentation de 25% du nombre de mammographies de dépistage par rapport à 2003 est très certainement le point fort de cette année 2004 pour la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein. Une meilleure acceptation de la population concernée par cette politique de santé publique est encourageante par rapport aux efforts conjugués de toutes ces dernières années.

D'autre part, l'analyse des résultats obtenus en terme de dépistage précoce du cancer du sein confirme certes le bon travail effectué à Genève sur le plan des mammographies et

de leur analyse, mais également la nécessité de l'existence de ce programme pour une population qui, dans son ensemble, n'a pas encore intégré l'importance de se soumettre à un dépistage par mammographie tous les 2 ans, à partir de 50 ans.

Les difficultés indépendantes de la volonté de la Fondation, dans le cadre de la tarification de la mammographie de dépistage à Genève, ont rendu difficile le maintien de la campagne de dépistage en cette fin d'année. Tous les efforts de la Fondation sont donc aujourd'hui mobilisés pour continuer tout ce qui a déjà été accompli dans la lutte contre le cancer du sein qui affecte 1 femme sur 10 en Suisse. ■

## Rappel – Généralités 21

Création de la Fondation  
 But de la Fondation  
 Le Conseil de fondation  
 Capital initial  
 Ressources  
 Contrat de travail  
 Ouverture du Centre de dépistage  
 Fichier de l'Office cantonal de la population (OCP)  
 Activités du Centre de dépistage

## Produits 29

Subvention de fonctionnement  
 Aide aux femmes en difficultés financières

## Charges 30-32

Charges du personnel  
 Charges locatives  
 Imprimés  
 Frais de postes, d'envois et de téléphone  
 Honoraires des radiologues  
 Honoraires professionnels  
 Relations publiques  
 Amortissements

## Remarques générales 33

## Compte d'exploitation 34

### Création de la Fondation

La Fondation pour le dépistage du cancer du sein a été créée le 22 septembre 1998 en l'étude de Maître Jeandin, notaire à Genève.

### But de la Fondation

La Fondation a pour but d'encourager et de promouvoir le dépistage du cancer du sein dans la population féminine, notamment par l'exploitation à Genève d'un centre de coordination de dépistage du cancer du sein.

### Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est le seul organe de la Fondation. Des changements ont eu lieu dans sa composition et le nombre de ses membres est passé de 5 à 9. En effet, 4 nouveaux membres sont venus agrandir le Conseil de fondation. Il a été décidé d'adjoindre 1 représentant des radiologues, 1 représentant des gynécologues, 1 représentant des femmes du canton et pour finir 1 président d'honneur. Ces modifications ont été approuvées par arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations du 30 septembre 2004.

### Capital initial de la Fondation

Fr. 5.000.-.

### Ressources

La Fondation peut recevoir en tout temps de nouvelles dotations ainsi que tous dons, legs et héritages. Les ressources de la Fondation sont notamment :

- les subventions des pouvoirs publics et subventions privées;
- les dons publics;
- les revenus de sa fortune.

### Contrat de travail

Les articles de la loi sur le travail de la fonction publique sont ceux en vigueur pour le personnel de la Fondation.

### Ouverture du centre de dépistage

Le centre de dépistage a ouvert ses portes le 4 janvier 1999, ses activités ont débutés le 1<sup>er</sup> mars 1999.

### Fichier de l'Office cantonal de la population

L'activité du centre se traduit par l'envoi de lettres aux femmes, âgées de 50 à 69 ans et domiciliées dans le canton de Genève – sur demande de leur part, aux femmes de plus de 69 ans – les invitant à effectuer une mammographie de dépistage tous les deux ans. L'extrait du fichier de l'Office cantonal de la population nous est transmis et comporte les noms d'environ 50'000 femmes. Ce fichier est remis à jour tous les 6 mois à la demande de la Fondation. Cet extrait nous est transmis grâce à une autorisation du Conseil d'Etat.

### Activités du Centre de dépistage

Les tâches principales du personnel du centre sont les suivantes :

- Envois des courriers d'information, d'invitation et de rappel au public cible.
- Organisation au Centre de dépistage des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lectures des mammographies, effectuées dans les cabinets de radiologie agréés par le programme.
- Envoi des résultats aux femmes.
- Relais entre les radiologues et les assurances en ce qui concerne la facturation des mammographies.
- Renseignements sur le cancer du sein.
- Promotion du programme auprès de la population et des partenaires. ■

RAPPEL - GÉNÉRALITÉS



### Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement versée par le département de l'action sociale et de la santé se monte à Fr. 1'000'000.-, elle est identique à celle versée en 2003.

A cette subvention se sont ajoutés des versements pour le programme informatique Fondacs qui a été revendu aux différents programmes de dépistage de la coordination romande; soit les cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Jura et Genève. Ce montant a été fixé à Fr. 150'000.- à diviser entre tous les cantons, y compris Genève. Cette somme servira aux investissements nécessaires à l'implantation du futur programme informatique Multifondacs dans le canton de Genève.

### Aide aux femmes en difficultés financières

C'est en 1999, que la Ligue genevoise contre le cancer nous a alloué une somme de Fr. 10'000.- pour venir en aide aux femmes qui ne peuvent pas payer leur mammographie de dépistage, car non assurées auprès de caisses d'assurance maladie du canton.

Deux catégories de femmes sont concernées par cette aide: celles qui ne sont pas assurées, de par leur statu de clandestine, et celles qui sont affiliées auprès d'assurances des organisations internationales qui n'ont pas signé de convention avec la Fondation et bénéficient ainsi des conditions de remboursement moins favorables.

Ainsi, 14 personnes non domiciliées et non assurées en Suisse ont pu bénéficier d'une mammographie gratuite durant l'année 2004 (7 personnes de plus que durant l'année 2003). Ces personnes ont été auparavant acceptées par l'Unité mobile de soins communautaires des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), condition devant être remplie afin que d'éventuels examens complémentaires puissent être pris en charge par les HUG, en cas de mammographie diagnostiquée positive. ■

### Charges du personnel

Les charges liées au personnel augmentent entre l'année 2003 et 2004. Plusieurs explications peuvent être apportées :

- Durant sept mois, engagement d'étudiants pour faire face à l'augmentation de la charge de travail de l'année 2004 et la saisie des données de facturation concernant l'année 2003.
- Entrée en vigueur des charges supplémentaires fixées par l'Etat lors de l'engagement de civilistes.
- Engagement d'une aide administrative supplémentaire depuis le mois d'août 2004.
- Remboursement par l'assurance perte de gain qu'à hauteur de 80% des salaires des médecins de la Fondation, tous les deux absents pour maladie à des taux divers depuis le mois de mai 2004.
- Paiement des nombreuses heures complémentaires du médecin radiologue (salaire à un taux de 65% et non pas de 30% comme stipulé dans son contrat de travail).

Une somme de Fr. 50'000.- a été remboursée par l'assurance perte de gain durant l'année 2005 pour le remboursement des salaires des deux médecins.

### Charges locatives

Le loyer des locaux occupés par le centre de dépistage, au boulevard de la Cluse, a subi une baisse importante. Cette baisse a été enregistrée suite à la baisse des taux hypothécaires.

### Imprimés

Etant donné l'augmentation de la participation des femmes au programme de dépistage durant l'année 2004, il a fallu réimprimer

de la documentation pour le programme à plusieurs reprises durant l'année. L'augmentation de la participation au programme a une influence directe sur le nombre de documents qu'il faut imprimer durant l'année.

### Frais de postes, d'envois et de téléphone

Il est important de noter que de nombreux frais sont directement liés à la participation au programme. Les frais les plus importants représentent des frais d'envois de courriers aux femmes concernées par le programme. Même si nous essayons de grouper ces envois afin d'obtenir des rabais de quantité, ceux-ci restent extrêmement élevés.

Au début du programme de dépistage, plusieurs médecins ne recevaient pas les courriers positifs lors de l'envoi par la Fondation des résultats. Confronté à ce problème fâcheux nous nous sommes décidés à envoyer tous les résultats positifs aux médecins en courrier recommandé. Nous sommes heureux de constater que depuis cette décision tous les résultats arrivent sans problème à leur destinataire.

Les frais de liaisons Internet et de lignes téléphoniques de maintenance restent importants, même si nous avons fait des économies substantielles en utilisant une autre société de téléphonie que Swisscom.

### Honoraires des radiologues

Chaque 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> lecture effectuée par un radiologue au Centre de dépistage est payée sur le budget de fonctionnement de la Fondation Fr. 10.-/lecture. Avec 7471 lectures effectuées, c'est la participation la plus importante enregistrée depuis le début du programme en 1999. Parmi ces lectures, 6724 sont des deuxièmes lectures et 747

**CHARGES**

des troisièmes lectures. Ainsi, étant donné cette augmentation de participation, le budget de fonctionnement subit de grosses majorations pour régler les honoraires des radiologues experts 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lecteurs. A Genève, le prix forfaitaire de Fr. 200.- n'inclut ni la deuxième, ni la troisième lecture.

C'est une moyenne de 620 lectures (2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>) qui sont effectuées par semaine et 560 mammographies par semaine avec une pointe au mois de novembre de 785 mammographies effectuées dans le cadre du programme. Cette pointe est due à la campagne de sensibilisation effectuée durant le mois d'octobre, mois dédié au cancer du sein (voir graphique ci-dessous).

Honoraires professionnels

Les honoraires sont constitués par les factures de la société informatique, puis ceux de la fiduciaire, enfin celles des consultations juridiques. Les honoraires de la fiduciaire subissent une légère hausse considérant

l'élaboration des comptes 2003 en deux temps; d'abord les comptes liés au fonctionnement et ensuite les comptes liés à la facturation des mammographies de dépistage.

Nous avons dû établir une première comptabilité uniquement sur les comptes de fonctionnement du centre, ensuite intégrer les comptes liés à la facturation des mammographies aux assurances.

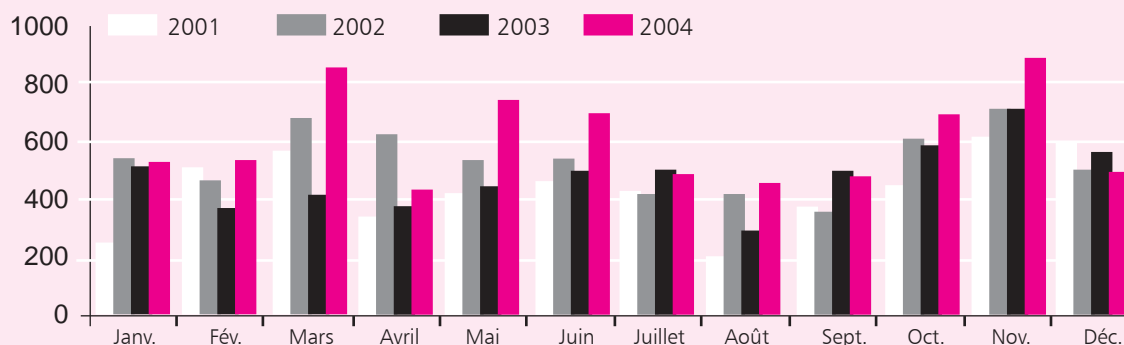
Relations publiques

La volonté du Conseil de fondation, lors de l'établissement du budget 2004, était celle de ne pas investir dans le budget lié aux relations publiques pour l'année 2004. Ceci par mesure de saine gestion.

Amortissements

On relève que les amortissements sont dégressifs sur la valeur résiduelle ils sont donc moins importants que l'année précédente du fait de moindre investissements. ■

Nombre total des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lectures



Nombre de lectures des mammographies

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
2001	237	529	592	376	411	486	431	307	381	469	663	600	5482
2002	560	453	685	628	564	541	410	415	349	613	716	399	6333
2003	526	393	403	494	422	504	537	314	551	596	719	482	5941
2004	572	574	862	527	673	693	496	464	487	781	879	498	7470

**A**n nouveau, et pour la troisième année consécutive, nous constatons un déficit budgétaire. Celui-ci augmente d'année en année; il croît en fonction de la participation au programme. Cependant, après cinq ans d'activité et grâce à un bénéfice réalisé les premières années de fonctionnement, le résultat cumulé reste positif.

Les comptes présentés dans ce rapport d'activité ne concernent que ceux liés au fonctionnement de l'année 2004. Ces comptes ont été visés par la fiduciaire et approuvés par le Conseil de fondation en date du 26 octobre 2005 de manière transitoire. Cependant, ce n'est qu'une fois les comptes de fonctionnement et les comptes liés à la facturation terminés que la fiduciaire procédera à l'audit global et que le Conseil de fondation se prononcera sur la totalité des comptes 2004.

L'établissement des comptes 2003 a posé de nombreuses difficultés suite à l'insertion de la comptabilité liée à la facturation des mammographies aux assurances. En effet, il a fallu reconstituer toutes les écritures liées aux mouvements de la facturation en 2003.

En 2004, le groupe Cosama a décidé de ne pas honorer les factures envoyées au prix conventionné de Fr. 200.-. Près de 3000 factures envoyées durant l'année 2004 à ce groupe d'assurances sont toujours en attente de paiement total ou partiel. Le Groupe Mutuel nous a renvoyé la totalité des factures établies en 2004. D'autres assurances, liées à Cosama, ont décidé unilatéralement d'appliquer le prix Tarmed de Fr. 144.- et non plus le prix conventionné de Fr. 200.- valable jusqu'au terme de la convention signée par toutes les parties, soit au 31 décembre 2004. Face à ce désaccord, la Fondation a décidé de porter l'affaire devant la justice.

L'année 2004 a donc été marquée par deux événements majeurs. D'une part, une progression très nette de la participation des femmes au programme, d'autre part, un désaccord majeur sur les montants facturés des mammographies effectuées par les femmes assurées auprès du groupe Cosama, ce qui représente pratiquement la moitié des mammographies effectuées en 2004. ■

REMARQUES GENERALES



	2004	2003
<b>Produits</b>		
Subvention de fonctionnement	1'000'000	1'000'000
Remboursement et don	(815)	56'738
Subvention intercantonale pour informatique	157'574	254
<b>Recettes</b>	<b>1'156'759</b>	<b>1'056'992</b>
Utilisation de la subvention d'investissement	17'493	22'743
Attribution subvention intercantonale pour informatique	(157'574)	
<b>Total des produits</b>	<b>1'016'678</b>	<b>1'079'735</b>
<b>Activité mamographie</b>		
Facturation aux assurances	0	652'921
Facturation à la Ligue genevoise contre le cancer	0	48'679
Facturation des médecins	0	(703'400)
	<b>0</b>	<b>(1'800)</b>
<b>Charges</b>		
Charges de personnel	664'107	621'950
Frais de représentation	2'338	5'607
Loyer et charges locatives	62'241	69'456
Imprimés	41'987	45'476
Frais de poste, d'envoi et de téléphone	73'699	61'134
Frais généraux d'administration	28'631	17'272
Honoraires radiologues	75'839	57'774
Honoraires professionnels	55'285	45'693
Entretien et réparations	10'362	12'076
Relations publiques	8'047	116'091
Frais de comité	4'734	4'827
Assurances	8'000	8'252
Charges financières	124	1'194
Amortissements	52'110	71'667
<b>Total des charges</b>	<b>1'087'504</b>	<b>1'138'469</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(70'826)</b>	<b>(60'534)</b>
<b>Résultat reporté au début de l'exercice</b>	<b>279'749</b>	<b>340'283</b>
<b>RESULTAT REPORTE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>208'923</b>	<b>279'749</b>

Les comptes 2004 ont été révisés par la fiduciaire et visés par le Conseil de fondation, mais n'ont pas encore été audités et pourraient ainsi subir de légères modifications.